RAPPORT FINAL SUR LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS

DEUXIÈME CONFÉRENCE POUR LA RECONSTITUTION DES RESSOURCES



GLOBAL PARTNERSHIP *for* EDUCATION

PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'ÉDUCATION

LE POUVOIR DU PARTENARIAT

DEUXIÈME CONFÉRENCE POUR LA RECONSTITUTION DES RESSOURCES – 26 JUIN 2014

RAPPORT FINAL SUR LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS



Ce rapport détaille les 85 annonces de contributions financières et d'engagements sur l'action à mener qui ont été faites lors de la **deuxième Conférence pour la reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation** à Bruxelles, le 26 juin 2014. La Conférence a accueilli plus de 800 participants issus de 91 pays et marqué le lancement d'une campagne de reconstitution s'étendant sur quatre ans. Parrainée par la Commission européenne, la Conférence a été un rendez-vous décisif dans le cadre des efforts déployés pour réunir les ressources financières et susciter la volonté politique nécessaires à la réalisation de l'objectif d'une éducation de base de qualité pour tous les enfants.

Au total, la Conférence pour les annonces de contributions a permis de mobiliser en un jour 28,5 milliards de dollars d'engagements supplémentaires en faveur de l'éducation pour la période 2015-2018. Vingt-sept pays en développement se sont engagés à accroître dans une proportion sans précédent leurs propres dépenses d'éducation : 26 milliards de dollars sur la période de reconstitution des ressources. Dans le même temps, 11 bailleurs de fonds ont annoncé des contributions d'un montant total de 2,1 milliards de dollars au Fonds du GPE en vue de soutenir leurs efforts. Des financements innovants ont également permis de lever 400 millions de dollars supplémentaires. Toutes les annonces de contribution sont présentées en détail dans les tableaux et le texte ci-après.

L'Union européenne, la Norvège, le Danemark, la Suède et le Royaume-Uni, qui sont les principaux bailleurs de fonds du GPE, ont exercé une impulsion particulièrement forte en faveur du financement multilatéral de l'éducation. Sept bailleurs ont augmenté leurs engagements envers le Fonds du GPE (UE, R-U, Norvège, É-U, Danemark, Irlande et Suède), tandis que d'autres (Canada, France, Corée) ont promis d'annoncer des contributions dans les prochains mois. Deux fondations (Children's Investment Fund Foundation et Dubai Cares) ont promis pour la première fois un appui financier au Fonds du GPE.

Un certain nombre de pays donateurs (É-U, Allemagne, Australie) sont également des bailleurs de fonds bilatéraux majeurs dans le secteur de l'éducation et jouent un rôle complémentaire essentiel dans le financement des besoins éducatifs à l'échelle nationale. Des organisations de la société civile, des fondations, des organisations multilatérales et des entreprises ont également annoncé des contributions financières supplémentaires en dehors du GPE ainsi que des engagements sur l'action à mener en faveur de l'éducation. Par ailleurs, certains organismes des Nations Unies, à savoir l'UNICEF, l'UNESCO, l'UNGEI, le HCR et ONU-Femmes, constituent des partenaires clés du GPE, de même que la Banque mondiale, La Francophonie et la Banque islamique de développement. Leurs promesses de soutien, que ce soit en termes de ressources, de suivi, de mise en œuvre ou de sensibilisation, nous sont d'une aide précieuse pour mener à bien nos efforts collectifs. Le GPE est également reconnaissant envers ses très actifs partenaires issus de la société civile, qui ont annoncé un appui en matière de financement, de politiques et de sensibilisation, notamment le Global Poverty Project par le biais de sa plateforme

GlobalCitizen.org, RESULTS, Plan, Save the Children, ActionAid, l'Internationale de l'Éducation, la Campagne mondiale pour l'éducation (CME), Oxfam et IBIS.

Les nouvelles annonces de contributions financières et d'engagements sur les politiques faites à Bruxelles aideront une soixantaine de pays en développement partenaires (PDP) du GPE à mettre en œuvre de solides plans d'éducation nationaux. Si les ressources des bailleurs sont essentielles à la réussite de ces plans, il est plus important encore que les pays partenaires s'engagent sur les quatre prochaines années à accroître sensiblement leurs propres allocations budgétaires au secteur de l'éducation. Néanmoins, l'augmentation des ressources ne suffit pas, la qualité de l'éducation restant un défi majeur. Outre l'accroissement des budgets, les PDP et les bailleurs se sont donc engagés à améliorer l'équité et, plus particulièrement, la qualité de l'éducation pour tous les enfants, à perfectionner la collecte de données, à accroître la responsabilisation et à renforcer les systèmes de gestion. Un certain nombre d'OSC, d'organisations multilatérales et de donateurs se sont ainsi engagés à allouer 4 % de l'aide humanitaire à l'éducation, ce qui représente une contribution cruciale pour éviter que des générations entières d'enfants ne soient exclues de l'enseignement scolaire en raison de conflits ou de situations d'urgence.

Le processus d'annonces de contribution a fait apparaître un sentiment partagé de responsabilité envers les enfants les plus marginalisés et les plus difficiles à atteindre, qui représentent la majorité des 58 millions d'enfants qui ne sont toujours pas scolarisés. Parmi ces derniers figurent les millions d'enfants vivant dans des pays fragiles et touchés par un conflit, les enfants handicapés et les filles des communautés rurales très pauvres, c'est-à-dire ceux qui risquent le plus de ne pas bénéficier d'une éducation de base.

Grâce au Partenariat mondial, des organisations de la société civile, des organismes internationaux, des fondations privées, des entreprises et des enseignants se sont associés aux pouvoirs publics pour mobiliser des ressources humaines et financières. Le Partenariat est fondé sur le principe que les contributions de chaque partie prenante ont un effet multiplicateur et amplificateur, ce qui permet d'obtenir des résultats collectifs supérieurs aux résultats individuels. La Conférence pour la reconstitution des ressources a montré la capacité du partenariat à canaliser les ressources et la volonté politique indispensables pour mettre en place des systèmes d'éducation universelle résilients.

Globalement, ces contributions constituent une étape fondamentale vers un accroissement des ressources mises à la disposition des pays les plus démunis et démontrent l'efficacité du modèle de collaboration et de financement du GPE lorsqu'il s'agit d'obtenir des engagements en faveur de l'éducation de la part d'un groupe de plus en plus hétérogène de partenaires et de donateurs.

En outre, une trentaine de défenseurs des droits de la jeunesse issus de 19 pays se sont joints aux partenaires du GPE à Bruxelles en tant que contributeurs, modérateurs et participants aux débats. Ces jeunes militants sont d'ores et déjà des leaders dans leur propre pays et à l'étranger. Artisans du changement et acteurs du développement de plein droit, ce sont eux et leurs pairs qui orienteront la communauté internationale vers de nouveaux objectifs de développement durable d'ici 2030. Le GPE remercie Plan International, l'UNICEF, A World at School, le Malala Fund, Save the Children, Restless

Development, ActionAid, la Campagne mondiale pour l'éducation, Women Thrive Worldwide et le conseil néerlandais de la jeunesse pour avoir facilité leur participation.

AVANCÉES OBTENUES LORS DE LA CONFÉRENCE POUR LES ANNONCES DE CONTRIBUTIONS

Tous les partenaires (pays en développement partenaires, bailleurs de fonds, OSC ou organisations multilatérales) devraient utiliser le Cadre pour les annonces de contributions 2015-2018 pour notifier leur engagement en faveur de l'éducation. Chaque annonce est examinée à la lumière de ce cadre, qui définit la stratégie de changement du GPE, les objectifs de la campagne et les résultats escomptés. Le Cadre pour les annonces de contributions fournit également des exemples d'indicateurs clés permettant de mesurer les progrès accomplis en vue d'honorer ces engagements.

1. FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Les annonces de contributions financières[1] faites à Bruxelles aideront à enrayer la crise préoccupante du financement de l'éducation. Les gouvernements des pays en développement ont répondu positivement à l'appel de populations désireuses de les voir placer l'éducation au premier rang des priorités. Les donateurs ont témoigné de leur confiance et de leur soutien au Partenariat mondial en annonçant d'importantes contributions visant à reconstituer les ressources du Fonds du GPE. Le Partenariat mondial est donc en bonne voie d'atteindre ses objectifs consistant à fournir des financements à 66 pays en développement partenaires sur les quatre prochaines années.

Les annonces de contributions ont globalement augmenté en 2014 par rapport à la première Conférence pour la reconstitution des ressources du Partenariat mondial organisée en 2011. Au total, en effet, 85 annonces de contributions ont été reçues contre 60 en 2011, et 39 pays en développement partenaires ont annoncé des contributions à Bruxelles, contre 30 en 2011. Lors de la conférence, 11 donateurs se sont engagés à hauteur de 2,1 milliards de dollars, auxquels s'ajoutent les 400 millions de dollars de financements innovants, contre 1,5 milliard de dollars en 2011. Bien qu'une comparaison directe avec les annonces de contribution des PDP en 2011 ne soit pas possible en raison de l'utilisation de dénominateurs différents en 2014, si les contributions sont effectivement versées, on estime qu'elles permettront d'accroître de 25 % le financement national de l'éducation sur la période 2015-2018.

a. Augmentation des dépenses nationales consacrées à l'éducation dans les pays en développement partenaires (voir tableau A)

- Des ressources supplémentaires s'élevant à 26 milliards de dollars seront allouées entre 2015 et 2018, ce qui excède l'objectif des 16 milliards de dollars fixé par le GPE pour la Conférence pour la reconstitution des ressources.

[1] Consultez les tableaux A, B et C pour plus de détails sur toutes les annonces de contributions financières et d'engagements sur les politiques à mener.

- Vingt et un pays se sont engagés à porter leur budget de l'éducation à 20 % au moins du budget national d'ici 2018[2]. Onze de ces pays se sont engagés à accroître leurs dépenses d'éducation.
- Douze pays se sont engagés à consacrer au moins 45 % de leur budget d'éducation à l'enseignement primaire[3].
- Trente pays ont indiqué qu'ils s'attaqueraient aux problèmes d'équité et de qualité pour garantir que les budgets répondent davantage aux besoins des plus pauvres et des plus marginalisés[4].

b. Contributions des donateurs au Fonds du GPE (voir tableau B)

- Les bailleurs de fonds ont annoncé une contribution de 2,1 milliards de dollars au Fonds du GPE, soit 60 % des 3,5 milliards de dollars prévus pour la période de reconstitution des ressources 2015-2018.
- Sept bailleurs ont accru leur contribution au Fonds du GPE depuis la dernière reconstitution en 2011[5].
- Deux fondations privées — Children's Investment Fund Foundation (CIFF) et Dubai Cares — ont annoncé pour la première fois des contributions au Fonds du GPE d'un montant total de 23 millions de dollars.
- La Banque islamique de développement s'est engagée à cofinancer à hauteur de 400 millions de dollars des dispositifs de prêts à taux réduit.

c. Autres investissements internationaux dans le secteur de l'éducation (voir tableau C)

- Les organisations de la société civile, notamment l'Internationale de l'Éducation, Plan International, RESULTS et Save the Children International, maintiendront ou augmenteront leur financement en faveur des activités de sensibilisation et des programmes d'éducation au cours des quatre prochaines années. Le Global Poverty Project mettra le financement de l'éducation au cœur de ses manifestations, de ses activités médiatiques et de son dialogue avec les donateurs et les représentants des PDP.
- La Banque mondiale s'est engagée à hauteur de 1,6 milliard de dollars dans le cadre de nouveaux investissements de l'IDA en faveur de l'éducation de base dans les pays à faible revenu en 2014. Le financement total de la Banque mondiale en faveur de l'éducation de base en 2014, y compris dans les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure et tous pays à revenu intermédiaire), s'élèvera à 2,3 milliards de dollars.

[2] Dix pays ayant passé la barre des 20 % se sont engagés au minimum à maintenir ce niveau de dépenses (Bénin, Burundi, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Madagascar, Mali, Sénégal, Togo et Viet Nam). Quatre autres pays dont le budget dépasse déjà 20 % ont annoncé de nouvelles augmentations (Comores, Kenya, Niger et Zambie). Sept pays dotés d'un budget inférieur à 20 % se sont engagés à le porter à 20 % au moins d'ici 2018 (Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Soudan, Tadjikistan, Tchad et Zimbabwe).

[3] Bénin, Tchad, République démocratique du Congo, Éthiopie, Guinée, Madagascar, Niger, Tanzanie, Togo, Sénégal, Ouganda et Zambie.

[4] Bénin, Burkina Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Érythrée, Éthiopie, Ghana, Guinée, Kenya, Libéria, Madagascar, Mali, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Pakistan, Sénégal, Sierra Leone, Soudan du Sud, Soudan, Tadjikistan, Togo, Viet Nam, Yémen, Zambie.

[5] UE, R-U, Norvège, É-U, Danemark, Irlande et Suède

- Le HCR a annoncé qu'il consacrerait 450 millions de dollars à l'éducation des réfugiés entre 2015 et 2017, tandis que l'UNICEF allouera d'importantes ressources à l'éducation dans les situations d'urgence et encourage d'autres donateurs à faire de même.
- Des entreprises et certaines fondations, dont un grand nombre dirige d'importants programmes d'appui à l'éducation dans le monde, étaient également représentées à la Conférence pour la reconstitution des ressources. Ainsi, des engagements ont été pris par la Brookings Institution, Educate a Child (Qatar), la Hewlett Foundation, la MasterCard Foundation, Microsoft, Pearson et Varkey GEMS.

2. RÉSULTATS AU PLAN DES POLITIQUES STRATÉGIQUES

Outre la mobilisation de ressources supplémentaires en faveur de l'éducation, les participants à la Conférence pour la reconstitution des ressources du Partenariat mondial ont convenu de prendre des engagements concrets sur le développement de politiques dans des domaines clés tels que l'accès et l'équité, la qualité et l'apprentissage, l'amélioration de la collecte de données et le renforcement des systèmes.

ACCÈS ET ÉQUITÉ

Plus de 75 % des enfants non scolarisés dans le monde vivent dans des pays partenaires du GPE. Par conséquent, l'accès à l'éducation demeure un objectif primordial du Partenariat. Pour un enfant sur dix, l'école primaire reste hors d'atteinte, en particulier au sein des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables, tels que les enfants handicapés, les filles de ménages ruraux très pauvres et les enfants vivant dans des États fragiles et touchés par un conflit.

Le GPE a reçu des engagements spécifiques de la part de 30 pays en développement partenaires pour améliorer l'accès à l'éducation. Un certain nombre d'entre eux ont d'ailleurs annoncé qu'ils effectueraient une analyse des questions d'équité afin d'identifier plus précisément les enfants qui ne sont pas pris en charge par le système éducatif et de déterminer leurs besoins particuliers. Le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Nicaragua, le Pakistan, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan du Sud et la Zambie ont fixé des allocations budgétaires spécialement destinées à répondre aux besoins des enfants non scolarisés. Le Soudan du Sud a annoncé qu'il consacrerait un tiers de son budget national à la réalisation d'objectifs en matière d'éducation équitable, qui constituent la première des priorités de son plan sectoriel de l'éducation.

Le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Nicaragua, le Niger, le Pakistan, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan, le Soudan du Sud, le Tadjikistan, le Togo et la Zambie ont annoncé des contributions pour traiter les problèmes d'égalité des chances des enfants handicapés, notamment à travers l'utilisation de dispositifs d'aide à la mobilité, l'accès des enfants ayant des besoins particuliers, la formation des enseignants à l'éducation inclusive et l'appui aux enseignants itinérants. L'UNICEF s'est engagé à fournir des conseils techniques et des normes pour la construction d'écoles accessibles et le développement de l'éducation des filles.

L'éducation des filles figure en haut de la liste des priorités de nombreux pays en développement et pays donateurs, tandis que le programme ONU-Femmes et l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) ont fait part de leur volonté d'aider les pays à créer des environnements d'apprentissage sûrs, en particulier par le biais d'une planification tenant compte de la problématique du genre. La France s'est engagée à défendre le droit des filles à l'éducation. Plan International a annoncé son soutien à dix pays en développement afin qu'ils effectuent des examens sexospécifiques de leurs plans sectoriels de l'éducation.

Le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Népal, le Niger, le Nigéria, le Pakistan, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan, le Tadjikistan, le Viet Nam, le Yémen et la Zambie se sont engagés à lutter contre les disparités entre les sexes par le biais d'allocations budgétaires spécifiques, d'interventions accrues du côté de la demande, d'une intégration de l'égalité des sexes dans l'enseignement et d'une réduction des stéréotypes sexistes dans les matériels et programmes éducatifs.

Reconnaissant que les enfants perdent souvent des mois, voire des années de scolarité en raison d'un conflit armé ou de l'instabilité politique, de nombreux pays comme la République centrafricaine, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Mali, le Nicaragua, le Sénégal, le Soudan et le Viet Nam se sont engagés à lutter plus efficacement contre les obstacles à la continuité des services éducatifs, par le biais notamment de stratégies de réduction des risques de catastrophes.

Save the Children International s'est engagé à affecter 4 % de son budget d'aide humanitaire à l'éducation, et l'UNICEF poursuit l'allocation de ressources importantes. De même, la Norvège a récemment annoncé qu'elle consacrerait 4 % de son aide humanitaire à l'éducation. Le HCR, quant à lui, investira massivement dans l'éducation des réfugiés entre 2015 et 2017, soit au moins 450 millions de dollars. Pour sa part, l'Internationale de l'Éducation a annoncé une contribution de 2 millions d'euros pour mobiliser ses membres en vue de répondre aux besoins éducatifs en Haïti, au Nigéria, au Liban et en Jordanie.

QUALITÉ ET APPRENTISSAGE

On assiste à une crise mondiale de l'apprentissage parmi les enfants les plus pauvres et les plus marginalisés. Selon les estimations du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous, plus de 250 millions d'enfants abandonnent leur scolarité ou ne maîtrisent pas suffisamment les bases de la lecture, de l'écriture ou du calcul pour satisfaire aux normes d'apprentissage minimales, bien que près de la moitié d'entre eux aient été scolarisés pendant au moins quatre ans.

Lors des annonces de contributions, l'amélioration de la qualité de l'éducation et des acquis scolaires a été au cœur des préoccupations des bailleurs de fonds, dont le Burundi, le Cambodge, la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, la Guinée, le Kenya, Madagascar, le Mali, le Népal, le Nicaragua, le Niger, le Nigéria, le Rwanda, le Sénégal, le Soudan du Sud,

le Tadjikistan, le Togo, l'Ouganda, le Viet Nam et le Yémen. Les méthodes suivantes d'amélioration de la qualité ont été proposées dans le cadre des contributions : enseignement centré sur l'élève, incitation à l'amélioration de la performance des établissements scolaires, inspections, examens annuels du secteur de l'éducation et organisation de réunions entre les parties prenantes nationales pour discuter des conclusions, amélioration du recrutement, formation et soutien au développement du corps enseignant. Le Sénégal et le Burundi se sont également engagés à améliorer la gestion des établissements scolaires.

Ces pays, ainsi que la Guinée, ont annoncé qu'ils relèveraient les taux d'achèvement du cycle primaire en améliorant la qualité de l'enseignement. Par ailleurs, le Kenya et l'Ouganda se sont engagés respectivement à rehausser les taux de passage dans l'enseignement secondaire et à augmenter le niveau des compétences en calcul, lecture et écriture, tandis que le Rwanda a fait part de son intention d'accroître l'utilisation des technologies de l'information pour favoriser l'apprentissage. De son côté, le Zimbabwe a annoncé une réforme de ses programmes scolaires pour améliorer leur pertinence socio-économique. Le Nicaragua et le Népal ont annoncé une augmentation de leurs investissements dans le développement de la petite enfance, le Népal s'engageant en outre à porter le taux de préscolarisation de 76 à 82 %. Le Nicaragua consacrera quant à lui au moins 13 % de son budget national à l'apprentissage préscolaire.

L'Union africaine s'est engagée à améliorer l'enseignement des sciences en soutenant le recrutement et la formation d'un million d'enseignants entre 2014 et 2017. L'UNICEF a annoncé un renforcement de ses activités centrées sur les acquis scolaires, notamment l'évaluation de l'apprentissage, la formation des enseignants et l'amélioration de la direction et de la gestion des établissements scolaires. L'UNICEF collaborera également avec les pouvoirs publics nationaux pour promouvoir une scolarisation à un âge approprié dans des établissements préscolaires de qualité. L'engagement de la Children's Investment Fund Foundation est également centré sur l'amélioration des acquis scolaires, ainsi que sur le suivi et l'évaluation.

Afin d'améliorer la qualité de l'éducation, l'Internationale de l'Éducation investira dans le développement professionnel des enseignants et facilitera l'apprentissage entre pairs, ainsi que les échanges entre les syndicats d'enseignants et leurs membres. Pour sa part, Save the Children International dispensera des formations de qualité aux enseignants et soutiendra des approches efficaces pour améliorer l'équité et l'apprentissage. Pearson a annoncé qu'il collaborerait avec les Groupes locaux des partenaires de l'éducation pour définir les acquis scolaires et examiner les plans de mise en œuvre. La France et l'Espagne ont également pris des engagements à l'appui de politiques visant à promouvoir la qualité de l'enseignement, en particulier par le biais de la formation des enseignants.

RENFORCEMENT DES DONNÉES, DE LA RESPONSABILISATION ET DES SYSTÈMES

Des données médiocres, voire l'absence de données, constituent un obstacle majeur à la planification, à la mise en œuvre et au suivi des mesures qui donnent de bons résultats et empêchent les acteurs du

secteur de l'éducation de demander des comptes aux pouvoirs publics. Le GPE a appelé ses partenaires à opérer une « révolution des données » en soutenant la capacité de création et de collecte de données sur l'éducation.

Cependant, même les meilleures données ne servent à rien si elles ne peuvent être utilisées pour combler les lacunes au niveau des politiques et de la mise en œuvre. La capacité de mobilisation du Partenariat mondial a permis de rassembler des organisations de la société civile, notamment des organisations d'enseignants, des pouvoirs publics, des fondations et des partenaires de développement pour débattre et indiquer la voie à suivre.

Les pays en développement partenaires ont annoncé qu'ils augmenteraient la collecte, l'établissement de rapports et l'exploitation des données sur l'éducation pour accroître la responsabilisation et favoriser la prise de décisions plus ciblées et fondées sur la connaissance des faits en matière de politiques et de mise en œuvre. Le Burundi, les Comores, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Sénégal, la Sierra Leone, l'Ouganda, le Viet Nam et la Zambie ont tous annoncé des augmentations budgétaires spécifiques pour la gestion des données et de l'information. Le Ghana s'est engagé à effectuer des examens conjoints d'informations ventilées selon le sexe, la vulnérabilité et la géographie pour mieux traiter les problèmes d'équité. Le Pakistan renforcera également l'exploitation des données à des fins d'élaboration des politiques, en mettant l'accent sur les questions d'équité. La Somalie a annoncé son intention d'améliorer ses systèmes d'assurance de la qualité et de gestion des données au cours des quatre années à venir afin d'accroître l'efficience et la transparence.

Le Bénin, le Burundi, le Cambodge, le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Libéria, le Népal, le Nigéria, le Pakistan, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan, le Tadjikistan, le Viet Nam, le Yémen et la Zambie se sont engagés à renforcer leurs systèmes nationaux d'information pour la gestion de l'éducation (SIGE). Le HCR collabore également avec des partenaires pour intensifier la collecte et la gestion des données sur les réfugiés, notamment dans les SIGE et les statistiques mondiales sur l'éducation.

L'un des grands défis consiste à évaluer l'apprentissage pour déterminer ce qui contribuera le plus à l'amélioration des connaissances et comment effectuer un suivi régulier et précis des acquis scolaires. C'est l'objectif que se sont fixé le Bénin, le Burundi, les Comores, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Kenya, Madagascar, le Mali, le Niger, le Pakistan, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan, le Tadjikistan, la Tanzanie, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe. Le Nicaragua, quant à lui, investit dans un système d'évaluation complet du développement de la petite enfance destiné aux enfants de moins de six ans.

Le Bénin, le Tchad, les Comores, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Ghana, la Guinée, le Niger, le Pakistan, le Sénégal, la Sierra Leone, le Soudan, la Tanzanie, le Tadjikistan, le Yémen et la Zambie ont annoncé la mise en ligne de données plus fiables et à jour en vue d'améliorer la transparence, en particulier en matière de pratiques de collecte de données. En outre, le Bénin, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Niger, le Sénégal, le Soudan, le

Tadjikistan, le Yémen et la Zambie se sont engagés plus spécifiquement à envoyer périodiquement des informations à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). La France a annoncé son soutien aux efforts visant à améliorer la collecte et l'analyse de données par le biais d'un appui au Pôle de Dakar, plateforme d'expertise récemment rattachée à l'Institut International de Planification de l'Éducation de l'UNESCO.

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique et l'Union africaine ont annoncé qu'elles se joindraient à la « révolution des données » en renforçant les capacités de suivi, d'évaluation et de collecte de données, et en fournissant une assistance technique axée sur le SIGE. L'UNESCO a pour sa part annoncé la formation de 600 planificateurs et 100 statisticiens pour consolider les capacités des systèmes et développer des indicateurs permettant de contrôler l'équité en matière d'éducation, la qualité de l'enseignement et l'apprentissage. La CIFF et Dubai Cares ont tous deux annoncé qu'ils appuieraient un renforcement du suivi et de l'évaluation des acquis scolaires.

ActionAid, l'Internationale de l'Éducation, la Campagne mondiale pour l'éducation, IBIS, Oxfam, Plan, RESULTS et Save the Children déploieront de larges efforts pour accroître la surveillance et le suivi des systèmes éducatifs par la société civile, notamment à travers la création de fiches d'évaluation citoyennes, le suivi des services et des dépenses en matière d'éducation, le contrôle des financements extérieurs en faveur de l'éducation et des budgets nationaux, l'investissement dans des méthodes de suivi pilotées par les enfants et les jeunes, le développement d'un indice du « droit à l'éducation » et d'autres exercices de suivi. Plusieurs organisations de la société civile ont également annoncé leur volonté de prendre les devants pour participer aux activités des Groupes locaux des partenaires de l'éducation.

Le Brookings Center for Universal Education a annoncé le parrainage d'une étude sur le financement de l'éducation, mettant l'accent sur l'accessibilité financière et le développement de la petite enfance. La William and Flora Hewlett Foundation a annoncé qu'elle appuierait le suivi des politiques, de la mise en œuvre et des acquis scolaires.

3. RÉUNIONS PARALLÈLES ET APPELS À L'ACTION[6]

Dans le cadre de plus d'une vingtaine de réunions parallèles, les partenaires du GPE ont mené des discussions sur la façon de progresser dans les domaines suivants : éducation des filles, enfants handicapés, protection et éducation de la petite enfance, acquis scolaires, efficacité de l'aide, révolution des données, etc. En faisant participer les partenaires à un dialogue sans détour sur les actions nécessaires à la réalisation d'avancées, la Conférence pour les annonces de contributions du GPE a suscité un large éventail d'engagements sur les politiques à mener. Ces réunions ont débouché sur les ***appels à l'action*** suivants (les appels à l'action sont également disponibles en ligne) :

[6] Consultez le tableau D intitulé « Événements parallèles » pour une description complète de chaque réunion.

- établir un plan d'action majeur pour garantir **aux enfants et aux jeunes handicapés** une éducation de qualité inclusive et donner pleinement effet à la Déclaration et au Cadre d'action pour l'éducation et les besoins spéciaux convenus en 1994 à Salamanque ;
- accroître les investissements dans **l'éducation et la protection de la petite enfance** et l'attention portée à cette question ;
- garantir la continuité des services éducatifs pour les enfants qui se trouvent dans des **situations d'urgence humanitaire** et soutenir les engagements du type « L'éducation ne peut attendre » ;
- renforcer la collaboration et la coopération pour **autonomiser les enseignants** ;
- mobiliser **davantage de ressources intérieures** et mettre en place des **systèmes de responsabilisation** en ce qui concerne les investissements nationaux dans l'éducation ;
- renforcer le **rôle de la société civile** pour **une responsabilisation et une transparence accrues** en matière d'éducation, tout en veillant à répondre aux besoins des groupes **les plus marginalisés et vulnérables** ;
- aller plus loin dans l'éducation des filles, au-delà de l'accès à l'enseignement, pour parvenir à une **égalité des sexes** en termes d'achèvement de la scolarité et d'acquis scolaires, en créant des environnements éducatifs sûrs et propices à l'acquisition des connaissances.

4. PERSPECTIVES

La période de reconstitution des ressources 2015-2018 du GPE commence à la fin de la période prévue pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et s'achève au début du programme de développement pour l'après-2015. Le Partenariat mondial s'engage en faveur des OMD et d'un objectif mondial distinct en matière d'éducation dans le cadre du programme pour l'après-2015, avec des financements adéquats à la hauteur de ces ambitions. Cette Conférence a été une mise à l'épreuve décisive de la volonté politique de garantir des financements adéquats pour les OMD et d'ouvrir la voie à un programme ambitieux pour l'après-2015.

Pour le Partenariat mondial pour l'éducation, la Conférence pour la reconstitution des ressources de 2014 a été un succès retentissant, non seulement en termes d'engagements financiers nationaux de la part des pays en développement partenaires, mais également en termes de levée de fonds, les contributions des donateurs étant en passe d'atteindre les 3,5 milliards de dollars pour la période 2015-2018. Fort de ce nouveau souffle politique et de ces ressources financières supplémentaires, le GPE s'est fixé les objectifs suivants dans 66 pays potentiellement bénéficiaires :

- financer les frais de scolarité annuels de 29 millions d'enfants dans le primaire et le premier cycle du secondaire, dont 23 millions vivant dans des États fragiles et touchés par un conflit ;
- réduire le nombre d'enfants qui n'achèvent pas le cycle primaire pour le ramener de 7,6 à 4,8 millions (2014-2018) ;

- aider davantage de filles à achever les cycles primaire et secondaire : augmenter le taux d'achèvement du cycle primaire de 74 % en 2014 à 84 % en 2018 et accroître le taux d'achèvement du cycle secondaire de 44 % à 54 % entre 2014 et 2018 ;
- améliorer l'apprentissage : augmenter le nombre d'enfants maîtrisant les bases de la lecture et du calcul de 25 % (de 16 à 20 millions entre 2014 et 2018) ;
- diminuer de 10 % les taux d'abandon scolaire dans le primaire et le premier cycle du secondaire ;
- diminuer de 10 % les taux de redoublement scolaire dans le primaire et le premier cycle du secondaire.

CONCLUSION

La deuxième Conférence pour la reconstitution des ressources du GPE a été l'un des temps forts de la campagne Éducation pour tous : les pays en développement ont pris des engagements sans précédent, de nombreux bailleurs de fonds ont annoncé une augmentation de leurs contributions et de nouveaux partenaires se sont manifestés. La Conférence témoigne toutefois avant tout de la confiance de la communauté internationale dans la structure de partenariat du GPE, qui place les acteurs nationaux aux commandes tout en leur apportant le soutien nécessaire pour créer des systèmes éducatifs stables et efficaces et dispenser une éducation de base de qualité à tous les enfants quel que soit le lieu où ils vivent.

Tableaux des annonces de contributions :

Tableau A : Annonces de contributions des pays en développement partenaires p 13

Tableau B : Annonces de contributions des pays donateurs p 29

Tableau C : Annonces de contributions des organisations de la société civile, du secteur privé, des fondations et des organisations internationales p 33

Tableau D : Événements parallèles p 46

ACRONYMES

ENS	Enfants non scolarisés
EPE	Éducation de la petite enfance
EPT	Éducation pour tous
EPU	Enseignement primaire universel
GEFI	Initiative mondiale pour l'éducation avant tout (ONU)
GLPE	Groupe local des partenaires de l'éducation
ISU	Institut de statistique de l'UNESCO
PASEC	Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN
PDP	Pays en développement partenaire
PSE	Plan sectoriel de l'éducation
RRC	Réduction des risques de catastrophes
SIGE	Système d'information pour la gestion de l'éducation

Tableau A : Annonces de contributions des pays en développement partenaires

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Bénin*	1. Maintenir le budget de l'éducation à 27 % entre 2014 et 2018. (Le GPE estime à USD 325 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 2. Maintenir la part du financement du l'école primaire à 50 % jusqu'en 2018.	1. Produire des données annuelles actualisées et fiables à l'échelle nationale (MEMP) et les transmettre à l'ISU. 2. Établir un système national d'évaluation des acquis scolaires tous les 2 ans. 3. Plan SIGE en place et en cours de mise en œuvre.	1. La stratégie budgétaire pour améliorer l'équité sera intégrée dans le nouveau PSE ; les questions d'égalité des sexes et d'équité sont actuellement traitées par le biais de politiques ciblées.	
Burkina Faso*	1. Augmenter les ressources du secteur de l'éducation sur les 4 prochaines années : de FCFA 274 milliards en 2014 à 333 milliards en 2016 et 403 milliards en 2018. Passer de 15 à 20 % au cours des 4 prochaines années. (Le GPE estime à USD 489 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)		1. *Plan Décennal pour le développement du Secteur Educatif de Base* (PDSEB 2012-2021) visant à atteindre l'EPU d'ici 2021. 2. Construction d'écoles et formation des enseignants pour améliorer les chiffres des ENS, en ciblant plus particulièrement l'égalité des sexes et l'amélioration des taux d'alphabétisation.	
Burundi*	1. Maintenir le budget de l'éducation à un niveau élevé (34,7 % du budget de l'État). (Le GPE estime à USD 73 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Allouer un budget d'USD 200 000 à la réforme du SIGE : amélioration de la gestion des données, développement d'une stratégie SIGE nationale, de diagnostics pour évaluer et améliorer la qualité des données, d'un SIG, d'une plateforme interministérielle, de la maintenance des applications et de la formation de tous les personnels. Formule SMS pour la collecte rapide des données.	1. Progrès vers l'EPU (68 % en 2013)	1. Prendre des mesures pour améliorer la qualité (renforcement du cadre réglementaire et de la gestion du système, soutien éducatif, formation des enseignants, évaluation du système d'apprentissage des élèves). 2. Renforcer le corps enseignant.

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Cambodge*	1. Accroître le budget de l'éducation pour le porter de 16,3 % en 2014 à 25,7 % en 2018. (Le GPE estime à USD 1 024 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Poursuivre l'amélioration et le renforcement du SIGE.		1. Renforcer le corps enseignant.
République centrafricaine		1. Combattre la fraude aux examens et lors des évaluations.	1. Ouvrir toutes les écoles et construire des écoles dans les régions reculées où l'accès à l'éducation fait défaut actuellement. 2. Programme d'alphabétisation de masse pour les filles. 3. Éducation sur la consolidation de la paix dans toutes les écoles, comme mesure de prévention des conflits.	1. Recrutement d'enseignants et versement régulier des salaires des enseignants.
Tchad*	1. Augmenter le budget de l'éducation pour le porter de 12 % (2012) à 20 % du budget de l'État, avec au moins 48 % des dépenses allouées à l'éducation primaire (contre 39 % en 2012). (Le GPE estime à USD 788 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Renforcer le SIGE. 2. Garantir la transmission dans les meilleurs délais de données fiables sur la qualité et l'équité à l'ISU. 3. Développer un PSE exhaustif pour 2016-2025.	1. Allouer des ressources à l'éducation des groupes défavorisés et marginalisés, notamment des filles, des enfants handicapés et des enfants des populations nomades. 2. Nouveau PSE devant inclure des mesures spécifiques pour la prévention et la réduction des risques liés aux conflits et aux catastrophes naturelles.	

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Cameroun*	1. Accroître le budget de l'éducation pour le porter de 18,4 % en 2011 à 22 % en 2020. (Le GPE estime à USD 1 315 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 2. Augmenter l'allocation pour l'éducation primaire de 34,7 % à 41,5 % en 2020.	1. Créer un SIGE. 2. Développer des outils et des initiatives de collecte de données à l'échelle locale. 3. Améliorer la transparence de la gestion des ressources. 4. Responsabiliser davantage les structures décentralisées.	1. Allocations budgétaires pour traiter des questions spécifiques d'équité en matière d'éducation, notamment pour les filles. 2. Souligner les progrès accomplis dans l'accroissement de la demande de scolarisation des filles issues de milieux pauvres/vulnérables. Taux de redoublement ramené de 30 % en 2002 à 14 % en 2013.	
Comores*	1. Accroître le budget de l'éducation pour le porter de 20,4 % en 2010 à 25 % en 2020. (Le GPE estime à USD 23 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Créer un poste budgétaire spécifique pour les statistiques sur l'éducation. 2. Réformer le système d'évaluation des connaissances. 3. Publier des statistiques sur l'éducation (intégrer ces statistiques dans le budget) et accroître la transparence par le biais de processus parlementaires.		
Côte d'Ivoire*	1. Consacrer plus de 5 % du PIB à l'éducation, dont 3 % à l'éducation de base. 2. Consacrer en moyenne 21 % du budget total à l'éducation sur la période donnée, dont au moins 40 % au cycle primaire. (Le GPE estime à USD 2 612 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Publier des données et des statistiques, collaborer avec l'ISU. 2. Élaborer un PSE à long terme qui remplacera le plan de transition. 3. Poursuivre la mise en place du système d'évaluation conformément au PASEC.	1. Inclure l'égalité des sexes dans le nouveau PSE. 2. Inclure l'évaluation/la réduction des risques dans le nouveau PSE.	

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
République démocratique du Congo*	1. Consacrer 4,5 % du PIB à l'éducation d'ici 2018. 2. Consacrer au moins 18 % du budget total de l'État à l'éducation d'ici 2018 (contre 7 % actuellement). (Le GPE estime à USD 1 414 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 3. Consacrer au moins 47 % du budget de l'éducation à l'éducation primaire d'ici 2018.	1. Allouer USD 500 000 du budget de l'État à l'établissement de systèmes d'information et d'évaluation des acquis scolaires. 2. Allouer USD 1,5 million à la publication de données actualisées et fiables sur le site Web du ministère de l'Éducation et à leur transmission à l'ISU. 3. Améliorer la gestion des établissements scolaires ; les comités consultatifs doivent examiner les résultats pour convenir de plans d'action décentralisés.	1. Allouer au moins 10 % des ressources internes au ciblage spécifique de groupes défavorisés (filles, enfants handicapés, marginalisés/isolés). 2. Prendre des mesures pour prévenir et réduire les risques liés aux conflits.	1. Améliorer les examens de la performance des écoles et des enseignants.
Érythrée		1. Consolider et étendre le partenariat.	1. Investir dans l'éducation secondaire, en particulier celle des filles.	
Éthiopie*	1. Maintenir les niveaux de financement actuels, à savoir au moins 25 % du budget total, dont au moins 50 % pour l'éducation primaire. Effectuer un examen des dépenses tous les 4 ans, le prochain devant avoir lieu en 2015. (Le GPE estime à USD 37 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Renforcer les évaluations des connaissances, qui doivent avoir lieu tous les 4 ans, à la fin du primaire et des 1er et 2e cycles du secondaire. 2. Améliorer les logiciels de SIGE et la qualité des données. 3. SIGE bien établi : résumé annuel sur le site Web. 4. Budget annuel de l'État disponible sur le site Web du ministère des Finances. 5. Participation communautaire à la gestion des établissements scolaires (associations de parents d'élèves par ex.).	1. Garantir des allocations budgétaires ciblées sur les questions d'équité (régions reculées/émergentes, égalité des sexes et enfants handicapés en particulier).	1. Faire en sorte que tous les enseignants sans exception soient pleinement qualifiés pour la matière et le niveau enseignés d'ici 2015. 2. Garantir la fourniture d'un manuel scolaire standard en couleurs par matière à chaque élève, dès la première année de l'enseignement primaire.

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Ghana	1. Consacrer au moins 24 % du budget total à l'éducation (7,9 % du PIB actuellement) et augmenter cette part éventuellement.	1. Améliorer en priorité les rapports sur les acquis scolaires. 2. Garantir la production et la publication dans les meilleurs délais sur le portail Web de l'État des données nationales sur l'éducation. 3. Effectuer des revues conjointes, notamment avec des données plus ventilées.	1. Donner la priorité aux mesures visant à garantir l'équité, en particulier pour les filles et les enfants handicapés. 2. Garantir des données ventilées (dans les revues conjointes) selon les disparités entre les sexes, la vulnérabilité et la géographie pour approfondir le traitement des questions d'équité.	
Guinée*	1. Programme d'éducation pour 2015-2017 (USD 1 milliard, avec une contribution de l'État d'USD 764 millions). 2. Accroître le financement public de l'éducation pour le porter de 15,2 % du budget en 2013 à 19,2 % en 2017 (de 3,2 % à 4,6 % du PIB) et porter l'allocation au primaire de 43,3 % à 46,3 %. (Le GPE estime à USD 87 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Améliorer les statistiques sur l'éducation (actualité et fiabilité) et créer un site Web pour publier les données. 2. Effectuer des évaluations périodiques des connaissances par le biais de tests normalisés. 3. Renforcer les capacités de gestion : construction d'écoles, formation et recrutement des enseignants, manuels scolaires gratuits, innovations pédagogiques et subventions scolaires. 4. Participer à la prochaine série d'évaluations PASEC sur l'apprentissage.	1. Augmentation des inscriptions dans le primaire : porter le taux brut à 94 % en 2017 (contre 84,1 % en 2013), 88 % dans les régions rurales (contre 69 %), avec un ratio filles/garçons à 0,95 (contre 0,88). 2. Stimuler la demande d'éducation dans les groupes vulnérables. 3. Construction d'écoles, formation et recrutement des enseignants, manuels scolaires gratuits, innovations pédagogiques et subventions scolaires.	1. Augmenter le taux d'achèvement du cycle primaire pour le porter de 58,7 % (2013) à 70,7 % en 2017.
Honduras (À VENIR)				

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Kenya*	1. Accroître le financement de l'éducation de 1 % par an pour le porter de 25,9 % en 2013/14 à 29 % en 2018. (Le GPE estime à USD 2 935 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Créer une base de données intégrée exhaustive pour le secteur de l'éducation pour un coût de KES 1,89 milliard. 2. Garantir des évaluations des connaissances bien menées (NASMLA et SACMEQ), pour un coût de KES 468 millions, sur les 5 prochaines années. 3. Alimenter en électricité 80 % des écoles primaires d'ici 2018 en les raccordant au réseau national.	1. Accorder des subventions et des bourses ciblées sur les groupes vulnérables, les nomades et les enfants handicapés. 2. Gérer les urgences comme indiqué dans le PSE national.	1. Porter le taux de passage du primaire au secondaire de 77 % à 100 % d'ici 2018.
Libéria*	1. Établir l'intégrité des salaires versés aux enseignants pour réduire les facteurs d'inefficience. 2. Tirer parti des économies réalisées pour investir dans l'éducation de base, en augmentant le financement national de l'éducation d'environ 3 % sur les 2 à 3 prochains exercices. (Le GPE estime à USD 37 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Mise en place d'un SIGE pour collecter des données fiables et actualisées sur l'éducation.	1. Garantir l'intégrité de la rémunération des enseignants pour des allocations de ressources éducatives plus équitables.	
Madagascar*	1. Maintenir, au minimum, les niveaux de financement de l'éducation de 2013/14 (25,9 % du budget total de l'État pour l'éducation et 20,7 % du budget de l'État pour l'éducation de base). (Le GPE estime à USD 67 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 2. Consacrer au moins 45 % du budget de l'éducation à l'éducation primaire.	1. Adopter un système participatif de suivi-évaluation fondé sur les évaluations des connaissances. 2. Accélérer la production d'annuaires statistiques.	1. Œuvrer pour maintenir l'EPU à partir de 5 ans. 2. Campagne ciblant les ENS, assortie de mesures visant à réduire l'impact économique de la scolarisation sur les ménages.	1. Définir des compétences fondamentales pour les enseignants et les élèves.

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Mali*	1. Maintenir le financement de l'éducation à 4,2 % du PIB et 24 % du budget de l'État. (Le GPE estime à USD 218 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Créer un département des réseaux privés virtuels et de la téléphonie mobile pour la publication de données sur l'éducation dans les meilleurs délais. 2. Établir un système de suivi permanent des acquis scolaires.	1. Réduire les disparités entre les sexes, notamment par la mise en œuvre du plan intérimaire de 3 ans en cours, avec une allocation de 11 %. 2. Appliquer des mesures de RRC/réduction des risques.	1. Donner la priorité à la qualité de l'éducation, en particulier à l'amélioration de la lecture et de l'écriture pendant les premières années de scolarité.
Népal*	1. Maintenir la part de l'éducation à 15 % du budget de l'État. (Le GPE estime à USD 81 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Continuer de s'assurer du fonctionnement efficace du SIGE. 2. Améliorer le SIGE en intégrant les systèmes de gestion de l'information financière et de suivi-évaluation pour collecter des données sur la gestion des finances publiques. 3. Décentraliser les nominations des enseignants.	1. Taux nets d'inscription dans le primaire : multiplier les efforts pour scolariser les ENS et éliminer les disparités entre les sexes. 2. Développer une stratégie d'amélioration de l'équité avec un budget et des délais.	1. Étendre l'EPE (76 % en 2013/2014, objectif : 82 % en 2015/16).
Nicaragua		1. Concevoir et mettre en œuvre un système d'évaluation complet du développement de la petite enfance pour les moins de 6 ans. 2. Renforcer l'appropriation, l'alignement et l'harmonisation à l'échelle nationale.	1. Approfondir les programmes d'amélioration de l'équité, par ex. programmes d'éducation spécialisée pour les enseignants en éducation inclusive. 2. Donner la priorité à l'EPE ; pas moins de 13 % du budget de l'éducation doivent être consacrés à l'éducation préscolaire. 3. Dans tous les projets pour les écoles publiques, mettre en œuvre une approche axée sur la sécurité humaine pour prévenir tous les types de risques et de violences et atténuer les effets des catastrophes naturelles.	1. Mettre en œuvre un « modèle d'éducation préscolaire de qualité ».

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Niger*	1. Maintenir, au minimum, le niveau actuel de financement de l'éducation à 25 % du budget de l'État, l'augmenter à 27 % d'ici 2018. (Le GPE estime à USD 988 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 2. Consacrer au moins 50 % du budget de l'éducation à l'éducation primaire.	1. Poursuivre la publication annuelle de statistiques sur le site Web du ministère et leur transmission à l'UNESCO. 2. Effectuer des évaluations périodiques des acquis scolaires et développer un système national pour évaluer les connaissances sur la base d'un suivi en continu (évaluations formatives). 3. Garantir une éducation équitable, de qualité, gratuite et obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans pour tous les enfants nigériens. 4. Accroître une gestion décentralisée et transparente des établissements scolaires. 5. Continuer de collaborer étroitement avec l'ISU pour améliorer la qualité des données et les compléter par des informations sur le financement et l'équité, en décentralisant l'évaluation des connaissances. 6. Créer un poste budgétaire spécifique pour les évaluations des connaissances.	1. Mettre en œuvre une approche inclusive pour garantir l'accès à l'éducation des enfants handicapés. 2. Porter la parité entre les sexes de 0,83 en 2013 à 0,93 en 2018.	1. Réformer le système d'évaluation et appliquer le nouveau programme d'enseignement. 2. Accorder des subventions liées aux résultats pour améliorer la qualité de l'apprentissage.
Nigéria*	1. Accroître les investissements dans le secteur de l'éducation (actuellement 9 à 10 % du budget total). (Le GPE estime à USD 1 554 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Améliorer la collecte de données par le biais d'un SIGE national.	1. Actuellement 10 millions d'ENS, 3 groupes cibles identifiés : garçons des rues, filles (dans le nord) et garçons (dans le sud).	1. Accroître les effectifs et les compétences des enseignants : formation et développement professionnel en cours d'emploi, meilleurs ratios élèves/enseignants, amélioration de la stratégie d'évaluation du rendement des enseignants.

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Pakistan*	1. Porter le budget de l'éducation de 2 % à 4 % du PIB. (Le GPE estime à USD 9 495 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Continuer de s'assurer que le SIGE national met en ligne des statistiques fiables sur l'éducation. 2. Œuvrer pour renforcer davantage le SIGE national en accroissant la transparence et la fréquence de la collecte de données sur l'éducation et en élargissant sa portée. 3. Renforcer l'utilisation des données à des fins d'élaboration des politiques (budgétisation et planification entre autres), en mettant l'accent sur les questions d'équité. 4. Renforcer et améliorer les systèmes d'évaluation des connaissances à tous les niveaux en fixant des allocations spécifiques pour les divers types de données collectées, et veiller à ce que les résultats appuient/éclairent en permanence l'élaboration des politiques.	1. Déterminé à éliminer les disparités dans la fourniture de services éducatifs, par le biais d'allocations spécifiques pour l'éducation des groupes défavorisés (enfants handicapés, filles et minorités en particulier).	
Rwanda	1. Poursuivre l'accroissement de la part des ressources nationales investie dans l'éducation.	1. Accroître l'utilisation des technologies de l'information pour favoriser l'apprentissage, l'enseignement et les résultats/le suivi et l'évaluation.		1. Donner la priorité à la qualité de l'éducation : renforcer les capacités de mesure des acquis scolaires, de planification et de suivi-évaluation pour obtenir des résultats.
Sao Tomé-et-Principe	Déclaration d'engagement fort en faveur de l'éducation, mais aucune annonce de contribution claire pour 2015-2018.			

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Sénégal*	1. Maintenir à 6 % au moins la part de l'éducation dans le PIB, et consacrer au moins 23 % des dépenses nationales au secteur de l'éducation. (Le GPE estime à USD 451 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 2. Consacrer au moins 45 % du budget de l'éducation à l'éducation de base.	1. Allouer FCFA 3 millions à la création d'un système de gestion de l'information et de systèmes d'évaluation des acquis scolaires, dont un système (à la fois national et décentralisé) pour l'évaluation des connaissances. 2. Mobiliser FCFA 2 milliards pour garantir la production dans les meilleurs délais de données fiables et comparables (sur l'équité et la qualité entre autres), leur publication sur le site Web du ministère et leur transmission à l'ISU.	1. Allouer FCFA 10 milliards à l'appui de l'éducation des groupes défavorisés et marginalisés (les filles, les enfants handicapés et les « daaras »). 2. Prévenir et réduire les risques liés aux conflits, aux catastrophes naturelles et à la pauvreté extrême.	1. Mobiliser FCFA 30 milliards pour encourager les établissements scolaires à améliorer leurs résultats, financer les inspections, procéder à des examens annuels du secteur de l'éducation et organiser des réunions pour discuter des résultats de ces examens avec les parties prenantes nationales.
Sierra Leone*	1. Porter les dépenses publiques en faveur de l'éducation à 14,5 % en 2015 (contre 13,8 % en 2013/14). (Le GPE estime à USD 82 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Renforcer le SIGE et produire un « rapport de recensement scolaire ». 2. Établir un système d'évaluation des connaissances complet, pour un coût de plus d'USD 500 000 sur les 3 prochaines années. 3. Créer un site Web de l'éducation qui met à la disposition du public des données sur l'éducation (y compris le budget). 4. Accroître et améliorer la disponibilité des données sur l'éducation au niveau décentralisé/du conseil local. 5. Mettre à disposition davantage de services TIC dans les écoles. 6. Allouer des ressources supplémentaires pour le développement des capacités et des systèmes.	1. Actuellement, 0,5 % des dépenses d'éducation primaire sont destinées aux enfants handicapés (matériels pédagogiques/d'apprentissage et aides à la mobilité et accessoires fonctionnels principalement). 2. Élaborer une politique exhaustive sur l'éducation des enfants handicapés. 3. Environ 5,2 % du budget du secondaire sont consacrés à l'éducation des filles.	

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Somalie	1. Accroître de 4,5 % le budget de l'éducation d'ici 2015/16.	1. Aligner/coordonner les financements internes et extérieurs de la campagne Go 2 School (Allons à l'école). 2. Aligner le financement de l'éducation par la diaspora somalienne sur d'autres financements de l'éducation. 3. Garantir l'efficacité accrue du système éducatif et traiter les questions de qualité, d'équité et d'accès à travers la mise en œuvre du PSE. 4. Responsabiliser davantage en renforçant les systèmes d'assurance de la qualité et de gestion des données.		
Soudan du Sud	1. Porter le budget de l'éducation de 7 % (2013/14) à 9 % (2014/15).		1. L'objectif nº1 du PSE est un accès équitable, avec un budget de 33,6 % pour l'appui à l'éducation inclusive. 2. Respecter les lignes directrices de Lucens pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés.	1. Objectif pour 2015/17 : allouer 49 % de l'éducation générale au développement professionnel des enseignants et à la sensibilisation.
Soudan	1. Accroître le budget de l'éducation pour le porter de 7 % en 2013 à 29 % en 2018.	1. Améliorer la qualité et publier annuellement des données du SIGE. 2. Fournir des données actualisées et fiables à l'ISU. 3. Établir un système efficace d'évaluation de l'acquisition des connaissances par les élèves.	1. Réduire le nombre d'ENS en augmentant les taux annuels bruts d'inscription dans le primaire de 3 % entre 2015 et 2018. Donner la priorité aux enfants handicapés, aux filles, aux enfants des populations nomades/rurales et des communautés touchés par un conflit.	

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Tadjikistan*	1. Budget de l'éducation actuel : 18,1 % du budget de l'État, 5,2 % du PIB. Il est prévu d'augmenter les dépenses éducatives de 7 % d'ici 2020. (Le GPE estime à USD 469 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 2. Consacrer au moins 80 % à l'éducation primaire et secondaire.	1. Établir un SIGE et intégrer toutes les données dans un seul système d'ici 2016. 2. Publier des données sur le site Web et les transmettre à l'ISU annuellement. 3. Créer un système exhaustif d'évaluation des élèves.	1. Enfants handicapés : réglementation encourageant les enseignants, infrastructure spéciale et développement de matériels d'apprentissage et de supports visuels. 2. Filles : accroître la parité entre les sexes et le nombre de filles dans les établissements secondaires.	1. Créer un système exhaustif de formation des enseignants.
Tanzanie*	1. Budget de l'éducation actuel : 18 à 19 % du budget total. Le pays s'engage au minimum à le maintenir à ce niveau et s'efforcera de le porter à 20 % dans les années à venir. (Le GPE estime à USD 1 022 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 2. Les dépenses d'éducation primaire ont dépassé 50 % ces 2 dernières années. Engagement à poursuivre sur cette voie.	1. Continuer de mettre en ligne les résultats des examens scolaires. 2. Publier sur Internet les taux d'inscription et les résultats d'examen de chaque école annuellement, à partir de 2015. 3. Recueillir de manière indépendante et rigoureuse un échantillon national des compétences en lecture et en calcul dans les petites classes.		
Togo*	1. Maintenir le niveau de financement actuel (27,8 % des dépenses totales de l'État). (Le GPE estime à USD 167 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 2. Maintenir, au minimum, les dépenses d'éducation primaire à 49,7 %, leur niveau actuel.	1. Promotion d'un dispositif pérenne d'évaluation des acquis scolaires.	1. Réduire le taux de redoublement dans le primaire (18 % en 2013) à 13 % en 2016. 2. Le modèle d'éducation inclusive fondé sur l'accessibilité des enfants ayant des besoins particuliers, la formation des enseignants en pédagogie inclusive et le système d'enseignants itinérants sera opérationnel d'ici 2016.	1. Former les enseignants et réformer les programmes. 2. Poursuivre le dialogue social avec les syndicats.

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Ouganda*	1. Porter le budget de l'éducation de 14,14 % des dépenses publiques à l'exercice 2014/15 à 15,5 % en 2017/18. (Le GPE estime à USD 176 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 2. Faire passer l'allocation du sous-secteur du primaire de 50,4 % à l'exercice 2014/15 à 51,5 % à moyen terme.	1. Allouer USD 8,5 millions au renforcement du SIGE.		1. Améliorer les taux de compétences en lecture, écriture et calcul en 3e et 6e année de primaire (de 73 à 76 % pour le calcul et de 58 à 61 % pour la lecture et l'écriture en 3e année de primaire ; de 55 à 59 % pour le calcul et de 50 à 54 % pour la lecture et l'écriture en 6e année de primaire).
Viet Nam*	1. Consacrer au moins 20 % du budget de l'État à l'éducation au cours des 3 prochaines années. (Le GPE estime à USD 435 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.)	1. Améliorer la qualité de la base de données sur l'éducation et prévoir des allocations régulières pour la gestion du SIGE.	1. Intégrer l'égalité entre les sexes dans l'enseignement, appuyer l'éducation des filles et supprimer les stéréotypes sexistes des manuels scolaires. 2. Réduction des risques de catastrophes (RRC) pour le système éducatif.	1. Poursuivre la mise en œuvre du projet Vietnam Escuela Nueva (VNEN).
Yémen	1. Maintenir la part de l'éducation à 15,6 % des dépenses et 4 % du PIB.	1. Achever la mise en œuvre du SIGE en 2015. 2. Développer une stratégie nationale en faveur de l'éducation pour 2016-2030 et mettre en œuvre un plan d'ici la fin de l'année 2015 (en s'appuyant sur les études relatives à l'équité). 3. Fournir des données annuelles à l'ISU et à l'échelle nationale.	1. Mener des études analytiques sur l'équité. 2. Permettre à tous les enfants d'accéder à l'éducation.	1. Améliorer en priorité les acquis scolaires.

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
Zambie*	1. Porter le budget de l'éducation de 20 % (2014) à 22 % en 2018. (Le GPE estime à USD 918 millions les ressources supplémentaires pour 2015-2018.) 2. Allouer plus de 50 % à l'éducation primaire.	1. Regrouper les données de sources diverses dans un seul SIGE d'ici la fin de l'année 2016. 2. Dotation complète en personnel des unités du SIGE d'ici 2016. 3. Le ministère fournira des données fiables à l'ISU et à l'échelle nationale par le biais d'un site Web et de brochures annuelles d'information sur l'éducation dans les districts. 4. Garantir des investissements nationaux suffisants pour effectuer des enquêtes d'évaluation nationales (en 2e, 5e et 9e années) et poursuivre les processus menés dans les établissements scolaires.	1. Accroître le budget consacré aux enfants handicapés et à l'égalité des sexes. 2. Besoins éducatifs particuliers : porter le montant des subventions aux écoles primaires de ZMW 28 en moy. par enfant et par an à ZMW 68 en 2018. 3. Porter le nombre de bourses pour enfants défavorisés de 11 888 en 2013 à 15 000 en 2015. 4. Porter la parité entre les sexes à 0,90 d'ici 2018. 5. Mener d'autres analyses sur l'équité pour orienter l'élaboration d'un nouveau PSE d'ici la fin de l'année 2015.	
Zimbabwe	1. Porter la part de l'éducation dans les dépenses publiques de 9,6 % en 2014 à 20 % d'ici 2018.	1. Réviser les programmes pour améliorer la pertinence de l'éducation et créer des liens plus étroits avec le secteur industriel afin de stimuler le développement socio-économique du pays. 2. Continuer d'affecter suffisamment de ressources intérieures à la réalisation d'enquêtes d'évaluation nationales aux niveaux de la petite enfance et de l'école primaire. 3. Utiliser des données probantes issues de différentes sources de données qualitatives et quantitatives afin d'élaborer un nouveau Plan sectoriel de l'éducation primaire et secondaire pour 2016-2020, avec l'aide du GPE.		

Pays en développement partenaire	Contributions financières	Engagements en faveur du renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Engagements en faveur de l'équité et de l'accès	Engagements en faveur de la qualité et de l'apprentissage
		4. Construction de nouvelles écoles (2 056 au total).		

REMARQUES SUR LES CALCULS :

Les 27 annonces de contributions marquées d'un astérisque sont incluses dans l'augmentation des ressources nationales de 26 milliards de dollars estimée par le GPE pour 2015-2018. Faute de données suffisantes, il n'a pas été possible de convertir en dollars les montants mentionnés dans certaines annonces de contributions. Les annonces de contributions des PDP ont été ajustées pour exclure l'APD. Certains États n'ont pas été en mesure d'annoncer une contribution en raison de leurs cycles législatifs ou électoraux.

Les ressources supplémentaires annuelles entre 2015 et 2018 sont calculées par rapport à 2014 (référence) et agrégées sur cette même période, par pays.

Les calculs ont été effectués en quatre étapes :

1. Les ressources annuelles consacrées à l'éducation en prix constants de 2014 ont été calculées pour chaque pays sur la base de l'annonce de contribution faite par le pays, exprimée en pourcentage du PIB ou des dépenses totales de l'État, de la prévision de croissance du PIB et des dépenses publiques prévues.
2. Les ressources nationales escomptées pour l'éducation entre 2015 et 2018 ont été calculées en prix constants de 2014 pour éliminer l'effet des fluctuations du niveau général des prix. Les projections du FMI (pour le PIB, le déflateur du PIB et les dépenses totales de l'État en % du PIB) ont été utilisées pour le calcul.
3. Pour éviter une double comptabilisation due à l'incertitude quant à l'inclusion de l'aide extérieure dans les montants des annonces de contributions, l'APD escomptée a été soustraite. Ainsi, les ressources annuelles escomptées pour l'éducation sans l'APD ont été calculées en soustrayant l'APD escomptée pour l'éducation des ressources totales consacrées à l'éducation de chaque pays, estimées à la première étape du calcul.
4. Pour tous les pays, le montant supplémentaire disponible sur la période visée a été ajouté aux montants des annonces de contributions financières pour obtenir le total des ressources supplémentaires.

Tableau B : Annonces de contributions des pays donateurs

État/Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
Australie	1. AUD 140 millions entre 2015 et 2018. 2. AUD 1,1 milliard d'aide bilatérale à l'éducation pour l'exercice 2014/15.	Rénover les établissements scolaires.	Soutenir l'accès à l'éducation des enfants pauvres et marginalisés, en particulier les filles et les enfants handicapés.	Former les enseignants
Belgique	EUR 9 millions par an (EUR 9 millions déjà mobilisés pour 2015). Soumis à l'approbation du nouveau gouvernement. Soit USD 36,7 millions de ressources supplémentaires.			
Canada	A promis une annonce de contribution.			
Danemark	Contribution de DKK 400 millions (USD 73 millions) au GPE pour 2015, devrait se maintenir sur les prochaines années. Augmentation par rapport à la contribution existante de DKK 300 millions par an au GPE.			
Commission européenne	EUR 375 millions, soit USD 510 millions sur sa période de programmation de 7 ans, jusqu'en 2020.	Faire de l'efficacité de l'aide une réalité opérationnelle, grâce à la programmation conjointe avec les États membres de l'UE, en utilisant le GLPE comme plateforme de coordination et de dialogue.		
Finlande	Honorer l'engagement pris pour 2015 ; nouvelle annonce de contribution de EUR 4 millions pour 2016 et 2017, soit USD 5,4 millions.		L'éducation équitable est au premier rang des priorités : cofinancer des programmes sectoriels de l'éducation en Éthiopie, au Mozambique et au Népal.	

État/Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
France	A promis une annonce de contribution.	1. Soutenir le bureau régional à Dakar de l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO pour améliorer la collecte et l'analyse des données. 2. Financer le PASEC pour améliorer les capacités de formation.	Promouvoir l'éducation des filles.	1. Promouvoir l'apprentissage en langues nationales (ELAN). 2. Former les enseignants (IFADEM). 3. Mobiliser les TIC au service de l'éducation.
Allemagne	1. EUR 7 millions pour 2014 et EUR 28 millions pour 2015-2018, soit USD 47,6 millions de ressources supplémentaires. 2. EUR 160 millions pour des projets bilatéraux alignés au Bénin, en Guinée, au Yémen, au Kenya, au Malawi, au Niger et au Zimbabwe.	1. Contribution d'EUR 6,4 millions pour 2015-17 à l'initiative allemande BACK-UP pour l'éducation en Afrique afin de soutenir la société civile et les États africains dans les procédures de requête et d'utilisation des financements accordés par le GPE.		
Irlande	EUR 16 millions sur 4 ans (4 millions par an)			
Italie	EUR 1,5 million pour 2014, devrait maintenir le même niveau d'engagement annuel entre 2015 et 2018, ce qui porterait la contribution totale à EUR 7,5 millions (USD 10,2 millions)	Fournit des financements bilatéraux à l'Éthiopie, au Mozambique et au Sénégal — se concentrer sur l'accès à l'école primaire, les capacités des enseignants et l'éducation des filles (mais il ne s'agit pas d'une « annonce de contribution »).		
Japon	USD 2,44 millions pour 2015			
Corée	Devenir un partenaire donateur du GPE, annonce et date de la contribution à confirmer.		Appuyer la GEFI pour accélérer les progrès vers la réalisation de l'OMD relatif à l'éducation (éducation primaire universelle) et des objectifs de l'Éducation pour tous.	Organiser le Forum mondial sur l'éducation 2015 qui aura lieu en mai prochain pour la définition d'un nouveau programme EPT.
Luxembourg	EUR 300 000 pour 2015			

État/Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
Norvège	NOK 1,66 milliard, soit USD 270,17 millions		4 % de l'aide humanitaire alloués à l'éducation.	
Espagne	A promis une annonce de contribution.	Appuyer et collaborer avec les GLPE dans 9 pays partenaires du GPE dans lesquels l'Espagne intervient, et devenir notamment l'Agence de coordination en Bolivie lorsque celle-ci rejoindra le GPE.		Continuer de mettre les centres de formation de la coopération espagnole en Amérique latine à la disposition du Secrétariat du GPE.
Suède	Annonces de contributions de SEK 1,2 milliard, soit USD 178,8 millions de ressources supplémentaires.	Appuie fortement la priorité du GPE concernant l'éducation des filles et les États fragiles, et continuer de mettre l'accent sur l'éducation inclusive.		
Suisse	Contribution déjà annoncée pour 2015, poursuivre à des niveaux similaires : CHF 6,5 millions par an, soit USD 21,8 millions de ressources supplémentaires.	1. A renouvelé sa contribution sur 4 ans (2014-18) à l'Institut pour l'apprentissage tout au long de la vie et l'Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (USD 6,7 millions chacun). 2. Appuie financièrement le PASEC (données). 3. A récemment rejoint l'initiative BACK-UP. 4. S'engage activement dans les GLPE des pays d'intervention ; Agence de coordination au Niger actuellement et au Burkina Faso l'année prochaine.		
Royaume-Uni	GBP 300 millions sur les 4 prochaines années si les conditions suivantes sont remplies : a) poursuite de la réforme du GPE et b) appui d'autres partenaires de telle sorte que la contribution du Royaume-Uni ne dépasse pas 15 % du montant total des annonces de contributions (soit USD 509,11 millions).			

État/Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
États-Unis	1. USD 40 millions pour l'exercice 14. USD 50 millions pour l'exercice 15, soumis à l'approbation du Congrès américain. 2. Envisager un cofinancement par pays des programmes du GPE lorsque ces programmes correspondent aux priorités stratégiques d'USAID et que l'optimisation des ressources est démontrée et mesurable.	1. Appuyer une réponse coordonnée en faveur de l'éducation dans les situations d'urgence, en partenariat avec le GPE et la communauté internationale. 2. Collaborer avec le GPE et les partenaires pour partager des données par le biais de plateformes et d'outils en vue de remettre les informations sur les acquis scolaires directement entre les mains des PDP, des responsables politiques et des personnes chargées de mettre en œuvre les programmes. 3. Collaborer avec les pays et les partenaires, dont le GPE, pour mener des évaluations de la vulnérabilité et de la fragilité dans le cadre des processus de planification et de mise en œuvre du secteur de l'éducation, ainsi que pour échanger des outils et fournir des conseils. 4. Intégrer la prise en compte des conflits dans les plans sectoriels de l'éducation.	Garantir un accès plus équitable à l'éducation : se concentrer en particulier sur les États fragiles et touchés par un conflit (environ 55 % de l'aide pour l'éducation de base d'USAID sont destinés à ces pays).	1. Améliorer les compétences en lecture de 100 millions d'enfants dans les petites classes. 2. Mesurer les acquis scolaires dans l'ensemble des programmes USAID à l'aide d'indicateurs identiques à ceux du Cadre de résultats du GPE. 3. Collaborer avec le GPE pour accroître l'évaluation des acquis scolaires au cours des premières années de scolarité.

Tableau C : Annonces de contributions des organisations de la société civile, du secteur privé, des fondations et des organisations internationales

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
Organisations de la société civile				
ActionAid		1. Produire des rapports citoyens dans 30 pays du GPE d'ici 2018 afin de suivre les progrès des établissements scolaires en matière de droit à l'éducation. 2. Appuyer la production de plans d'amélioration scolaire axés sur les droits, de plans de district adaptés aux enjeux et de rapports citoyens nationaux. 3. Mettre l'accent sur le suivi du financement national des objectifs éducatifs conformément au programme convenu pour l'après-2015 : examiner l'assiette d'imposition, l'allocation des revenus, les dépenses réelles et l'efficacité des dépenses au niveau des établissements scolaires telle qu'elle est mesurée par les écoles des régions les plus pauvres, afin de promouvoir des systèmes éducatifs plus équitables et responsables.		

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
Internationale de l'Éducation (IE)	1. Allouer EUR 2 millions par an au renforcement des capacités des membres de l'IE pour promouvoir une éducation de qualité pour tous en 2015 et au-delà.	1. Effectuer des évaluations EPT régionales et nationales afin d'élaborer une fiche de rapport sur l'EPT. 2. Fournir aux GLPE des données complémentaires issues des évaluations EPT et des recherches de l'IE. 3. Promouvoir une collecte de données de meilleure qualité et une transparence accrue dans 60 pays. 4. S'appuyer sur les données budgétaires pour prôner une augmentation des allocations budgétaires et de la transparence dans l'allocation, la distribution et l'utilisation des ressources financières. 5. Générer une fiche de rapport sur l'EPT et diffuser les résultats de la campagne « Unite for Quality Education » et des évaluations EPT à l'ONU et aux États membres. 6. Renforcer les capacités de ses membres à conduire des analyses poussées des obstacles à l'efficacité des enseignants dans 10 pays (Bénin, Côte d'Ivoire, RDC, Haïti, Libéria, Mali, Népal, Sénégal, Sierra Leone et Ouganda).	1. Organiser des rassemblements et accroître la pression au Nigéria, en Haïti et au Liban pour scolariser tous les enfants. 2. Mobiliser les organisations membres en Jordanie et au Liban afin de dispenser une éducation aux enfants réfugiés syriens. 3. Lancer des appels urgents à l'aide humanitaire lorsqu'il y a lieu.	1. Poursuivre l'appui au développement professionnel des enseignants à travers le projet Éducateur/trices de qualité pour toutes et tous et faciliter l'apprentissage entre pairs, ainsi que l'échange d'expériences entre les enseignants et les responsables syndicaux par le biais du Sommet international sur la profession enseignante et du Congrès mondial de l'IE en 2015.
Campagne mondiale pour l'éducation (CME)		1. Suivre les services éducatifs et les dépenses d'éducation provenant à la fois des budgets nationaux et des contributions au GPE (se concentrer sur la qualité et l'équité) dans au moins 50 pays partenaires du GPE. 2. Soumettre et rendre publiques des données de suivi par le biais des GLPE/structures parlementaires dans au moins 45 pays partenaires du GPE. 3. Suivre et analyser les contributions des donateurs en faveur de l'éducation, à travers des canaux bilatéraux et multilatéraux, et s'appuyer sur ces informations pour accroître la responsabilisation dans au moins 10 pays donateurs. 4. Suivre et analyser les programmes éducatifs d'institutions multilatérales pertinentes pour accroître la responsabilisation.		

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
Global Poverty Project (GPP)		1. Entre 2015 et 2018, promouvoir une augmentation de l'aide à l'éducation et des allocations budgétaires de pays donateurs du GPE et de PDP en : a) plaçant l'éducation au cœur d'au moins deux de nos manifestations, b) mobilisant 50 000 actions, c) créant et publiant régulièrement des contenus inédits sur globalcitizen.org et en produisant 25 millions d'impressions médiatiques dans le monde pour communiquer les résultats et les progrès en matière d'éducation, d) organisant au moins 50 rencontres avec les représentants des donateurs et des PDP.		
IBIS		1. Rechercher les facteurs qui favorisent ou entravent le financement de l'éducation. Mener 6 études sur le sujet (en coopération avec l'ANCEFA) au Mozambique, en Tanzanie, en Éthiopie, en Zambie, en Sierra Leone et au Burkina Faso. 2. Soutenir une étude sur un indice de financement de l'éducation (avec CLADE) couvrant 20 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, dont 2 pays du GPE (Haïti et Honduras). 3. Favoriser la production d'un rapport officieux sur l'EPT et de rapports de veille sur l'aide pour contrôler le respect par les donateurs de leurs engagements envers le GPE et leur appui bilatéral.		1. Étudier les facteurs susceptibles d'améliorer les acquis scolaires et les systèmes d'évaluation des résultats.
Oxfam		1. Surveiller les engagements pris par les partenaires donateurs, en particulier envers le GPE, ainsi qu'en matière d'éducation de base. Contrôler le versement des contributions et les progrès accomplis par rapport aux engagements sur l'efficacité de l'aide. 2. Aider financièrement et techniquement les ONG partenaires du Sud (grâce à l'apprentissage et au renforcement des capacités) à suivre l'action des autorités de leur pays et les inciter à rendre des comptes sur la mise en place de programmes éducatifs. 3. Appuyer la professionnalisation des enseignants non		

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
		ou peu qualifiés.		
Plan International	1. Allouer EUR 402 millions pour 2015-2018 aux programmes d'éducation de base dans 50 bureaux de pays (dont 31 dans des pays du GPE) : se concentrer sur l'égalité d'accès, l'éducation inclusive, la qualité et la responsabilisation.	1. Campagne internationale *Because I am a Girl* : continuer de militer en faveur de réponses précises aux questions d'égalité des sexes, d'éducation et de protection. 2. Renforcer les mécanismes et les structures de gouvernance, de suivi et de responsabilisation au sein du secteur de l'éducation. 3. Appuyer les initiatives de gouvernance et de suivi menées par des enfants et des jeunes dans au moins 3 pays : faciliter le dialogue entre les citoyens et les pouvoirs publics. 4. Promouvoir l'utilisation d'un kit de mobilisation de la jeunesse : soutenir les groupes de mobilisation de jeunes dans au moins 8 pays.	1. Appuyer 10 PDP du GPE pour la conduite d'analyses poussées des questions d'équité par le biais d'examens sexospécifiques de leur PSE.	
RESULTS	1. Doubler les ressources allouées à la sensibilisation à l'éducation de base pour les porter d'USD 500 000 en 2015 à USD 1 million en 2018 (USD 625 000 en 2016 et USD 800 000 en 2017) : se concentrer sur l'amélioration des	1. Lancer un indice biennal du droit à l'éducation. 2. Effectuer des travaux de supervision sur l'action des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie et de la Banque mondiale. 3. Promouvoir une transparence accrue et une meilleure disponibilité des données. 4. Partagez les documents d'étude et de sensibilisation avec les membres de la société civile au sein des GLPE. 5. Organiser une série de conférences pour sensibiliser aux principales questions d'éducation.		

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
	actions bilatérales des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada et de l'Australie, ainsi que sur les efforts multilatéraux.			
Save the Children International	1. Maintenir, puis accroître le montant du financement de l'éducation de base pour 2015-2018. 2. Allouer au moins 4 % de l'aide humanitaire à l'éducation.	1. Jouer un rôle actif dans les GLPE des pays du GPE dans lesquels Save intervient : fournir des données complémentaires pour améliorer les politiques et les programmes d'éducation. 2. Suivre les budgets éducatifs et prôner des investissements plus importants et plus équitables dans l'éducation.		1. Redéfinir nos indicateurs pour évaluer l'accès, la qualité et l'apprentissage au moyen du « cadre pour un environnement d'apprentissage de qualité » (*Quality Learning Environment Framework*) et les intégrer dans les programmes de Save d'ici 2018. 2. Soutenir l'amélioration de la qualité de la formation des enseignants dans les pays d'intervention de Save et tirer parti de notre expérience pour alimenter la base de données sur les approches efficaces en matière d'équité et d'apprentissage.
Entreprises et fondations privées				

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
Brookings Institution		USD 500 000 en 2015 pour le projet *Millions Learning* ainsi que pour une étude du financement de l'éducation dans le monde et un programme sur le développement de la petite enfance. Élaborer un livre blanc sur le financement de l'éducation dans le monde d'ici 2015 : exposé complet des financements, incluant des études de cas détaillées (Kenya, Bangladesh, Libéria, Malawi) pour analyser les possibilités d'améliorer la réponse des systèmes de financement aux besoins en matière d'éducation.		1. Le projet *Millions Learning* éclairera les études de cas sur les situations où l'apprentissage s'est amélioré de façon abordable (en particulier au sein des groupes marginalisés). 2. Développement de la petite enfance (DPE) : contribuer au développement d'outils d'évaluation de la préparation des enfants à l'entrée dans le primaire, ainsi que la qualité des établissements préscolaires.
Children's Investment Fund Foundation (CIFF)	Jusqu'à USD 22 millions (2015-18) : a) contribution d'USD 20 millions au Fonds du GPE au titre de l'amélioration des acquis scolaires à l'aide de financements basés sur les résultats et b) USD 2 millions pour le suivi et l'évaluation du financement des acquis scolaires basé sur les résultats. Ratio 1/4 pour tous les financements.			

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
Dubai Cares	USD 1 million pour créer un fonds de promotion du suivi-évaluation destiné à inciter les Entités de supervision et de gestion des programmes du GPE à développer des méthodes de suivi et d'évaluation innovantes, spécifiquement liées à la mesure et à l'amélioration des acquis scolaires.			
Educate a Child			Soutenir l'inscription et la poursuite de la scolarité de 10 millions d'enfants non scolarisés dans des établissements d'éducation primaire de qualité d'ici 2015/16.	
Hewlett Foundation		USD 18,5 millions de dons entre 2015 et 2018 pour le suivi externe des politiques d'éducation, de la mise en œuvre et des acquis scolaires : accroître la transparence et la responsabilisation.		Soutenir le développement d'indicateurs d'apprentissage et l'amélioration des systèmes d'évaluation des connaissances nationaux et régionaux.

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
MasterCard Foundation		USD 100 millions sur les 3 prochaines années en vue d'accroître l'accès à une éducation secondaire de qualité pour les jeunes défavorisés dans toute l'Afrique. Garantir que les programmes correspondent aux plans gouvernementaux. Sur les USD 100 millions, consacrer USD 75 millions à la promotion de l'achèvement du cycle secondaire au Kenya (et dans un autre pays d'Afrique de l'Est à déterminer).		1. Sur les USD 100 millions, USD 15 millions seront versés au *Partnership to Strengthen Innovation and Practice in Secondary Education (PSIPSE)* pour soutenir des formules et des méthodes innovantes qui améliorent les compétences conditionnant l'aptitude au travail, réformer l'enseignement, aider les élèves à passer dans le secondaire et explorer des modèles alternatifs rentables pour l'éducation secondaire. 2. Sur les USD 100 millions, consacrer USD 10 millions à l'appui à la formation des enseignants du secondaire : donner la priorité aux sciences, technologies, techniques industrielles et mathématiques (STEM) et aux compétences conditionnant l'aptitude au travail.
Microsoft		Soutenir les États membres dans leurs efforts pour réformer leur système éducatif et renforcer les compétences fondamentales de millions d'élèves. Accès au numérique tout au long du primaire et du secondaire : collaborer avec les États et d'autres partenaires pour offrir un accès à Internet à bas coût ou gratuit dans les écoles et accélérer la connectivité pour des infrastructures de SIGE efficaces.		1. Améliorer l'alphabétisation (avec 100 millions de nouveaux lecteurs au cours de 5 prochaines années) en créant, utilisant et évaluant des livres électroniques, grâce à un investissement d'USD 300 millions ciblé sur les élèves de 29 pays du GPE (bien que d'autres pays du GPE puissent également en bénéficier). 2. Investissement en cours d'USD 750 millions sur 15 ans pour aider au développement professionnel des enseignants et des directeurs d'établissement (en particulier pour intégrer la technologie dans les classes). 3. Proposer un forfait spécial pour la

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
				plateforme en ligne Microsoft IT Academy en vue d'accroître l'employabilité et le développement des compétences.
Pearson				1. Collaborer avec le GPE, les GLPE et d'autres partenaires pour renforcer la capacité des pays à définir des acquis scolaires et examiner les plans de mise en œuvre : proposer des ateliers de travaux pratiques et des examens de l'efficacité aux pays membres du GPE et accorder à tous les pays du GPE un libre accès au volume croissant de données issues des recherches de Pearson. 2. Mettre notre savoir-faire au service de l'Équipe spéciale sur les mesures de l'apprentissage 2.0 pour soutenir le développement d'indicateurs permettant de suivre les résultats à l'échelle mondiale.
Varkey GEMS				Étendre le programme de formation des enseignants à bas coût dans 5 pays en développement.
Organisations internationales				

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
ADEA (Association pour le développement de l'éducation en Afrique)		Soutenir la révolution des données du GPE en renforçant les capacités des États membres en matière de suivi-évaluation/données. Plus spécifiquement, développer et mettre en œuvre les codes de pratiques SIGE existants, appuyer les examens nationaux des SIGE par les pairs dans les régions de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et fournir des conseils techniques pour étendre les pratiques à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et à la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).		
Union Africaine	Les États membres de l'UA se sont engagés à maintenir les dépenses d'éducation à au moins 6 % du PIB.	1. Renforcer les capacités de SIGE des États membres. 2. Établir une coalition panafricaine pour l'éducation d'ici 2015 pour réunir les principaux partenaires de l'éducation.	1. Encourager les États membres à garantir que tous les enfants achèvent le cycle secondaire avec succès. 2. Promouvoir l'accès universel à l'éducation de la petite enfance, promouvoir un taux d'accès d'au moins 20 % à l'éducation universitaire et accroître l'offre d'enseignement et de formation techniques et professionnels. 3. Renforcer l'observatoire de l'éducation et le centre pour l'éducation des femmes et des filles en recrutant des experts et en veillant à ce que le centre dispose d'un budget opérationnel et programmatique.	1. Soutenir l'enseignement des sciences en s'engageant à améliorer le recrutement et la formation d'un million d'enseignants entre 2014 et 2017.

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
Banque islamique de développement	USD 400 millions pour des prêts à taux réduit.			
OIF (Organisation Internationale pour la Francophonie)		1. Mobiliser les 77 États et gouvernements (57 membres et 20 observateurs) pour placer l'éducation et la formation au cœur des priorités. 2. Encourager les États de l'OIF, au nord comme au sud, à honorer leurs engagements à augmenter les financements, élaborer des politiques nationales volontaristes et améliorer les résultats en matière d'éducation.		
UNESCO	Mobilisation pour accroître le financement en faveur de l'éducation : coordination du mouvement EPT (Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous notamment) pour promouvoir et suivre le financement de l'éducation et les résultats.	1. Former chaque année au moins 600 planificateurs et spécialistes de l'analyse des politiques, ainsi que 100 statisticiens. 2. Soutenir les ministères de l'Éducation dans la conduite d'analyses du secteur de l'éducation, en intégrant la réduction des risques de conflits et de catastrophes dans leur planification et leur suivi et en améliorant les rapports sur les flux de financement. 3. Collaborer avec les pays pour renforcer leur capacité à publier des données comparables d'une nation à l'autre. 4. Diriger les efforts pour développer des indicateurs de suivi de la qualité de l'éducation, de l'équité et de l'apprentissage, qui sont les principales priorités pour l'après-2015.		
UNGEI (United Nations Girls Education Initiative)		Plans sectoriels de l'éducation tenant compte des disparités entre les sexes : collaborer avec les partenaires du GPE pour renforcer les capacités de planification, de mise en œuvre et de suivi sexospécifiques.		Sensibiliser, partager les connaissances et renforcer les capacités au niveau national pour créer des environnements d'apprentissage sûrs pour les filles : engagement à établir

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
				un centre virtuel de ressources pour des modèles de bonnes pratiques.
HCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés)	Allouer au minimum USD 450 millions entre 2015 et 2017 à l'éducation des réfugiés : USD 150 millions au moins en 2015, puis budget estimé d'USD 150 à 200 millions par an pour 2016 et 2017.	1. Mettre en œuvre une stratégie d'éducation exhaustive dans les pays accueillant des réfugiés, en collaboration avec les gouvernements des pays d'accueil. Stratégie sur 5 ans (2012-16) : priorité à l'inscription de tous les enfants réfugiés dans un enseignement de qualité, puis à la poursuite et à l'achèvement de leur scolarité. 2. Entreprendre le renforcement de la collecte et de la gestion des données sur l'éducation des réfugiés, et travailler en particulier avec des partenaires pour l'inclusion de ces données dans le SIGE national et dans les statistiques mondiales sur l'éducation.		
UNICEF	Allouer et encourager l'allocation d'importantes ressources à l'éducation dans les situations d'urgence et encourager d'autres à faire de même.	1. Prôner un équilibre entre la fourniture de services éducatifs en situation d'urgence et les investissements dans l'éducation à long terme. 2. Favoriser l'acquisition de connaissances en matière d'éducation et de consolidation de la paix et soutenir les pays dans l'évaluation et la gestion des risques.	1. Appuyer des programmes susceptibles d'atteindre les enfants les plus marginalisés. 2. Fournir aux États et à d'autres partenaires des normes et des conseils techniques pour la construction d'établissements scolaires accessibles (aux handicapés). 3. Centrer les efforts sur la promotion de l'éducation des filles en soutenant des politiques et des programmes visant à améliorer les résultats en matière d'éducation des filles, accroître les efforts pour lutter contre la violence	1. Renforcer les activités centrées sur les acquis scolaires, notamment l'évaluation de l'apprentissage, la formation des enseignants et l'amélioration de la direction et de la gestion des établissements scolaires. 2. Collaborer avec les pouvoirs publics nationaux pour promouvoir une scolarisation à un âge approprié dans des établissements préscolaires de qualité, notamment par le biais de l'adoption et de la mise en œuvre de normes et d'indicateurs d'apprentissage préscolaire. 3. Soutenir la fourniture de services préscolaires dans les régions défavorisées.

Organisation	Contributions financières	Renforcement des données, de la responsabilisation et des systèmes	Équité et accès	Qualité et apprentissage
			sexiste à l'école, mesurer la parité entre les sexes en matière d'accès et d'apprentissage dans tous les programmes, et accueillir et soutenir l'UNGEI.	
ONU-Femmes		Soutenir les États membres pour accélérer l'élimination de l'écart entre les sexes dans l'accès à l'éducation et garantir une éducation de qualité, pertinente et transformative pour tous.		
Banque mondiale	1. Pour 2014, USD 1,6 milliard de nouveaux engagements de l'IDA en faveur de l'éducation de base dans les pays les plus pauvres. 2. À ce jour, 1/3 du financement de l'IDA en faveur de l'éducation dans les pays du GPE est lié aux dons du GPE : poursuite de la recherche de possibilités d'alignement et d'exploitation des ressources de l'IDA et du GPE au niveau national.	Poursuivre la collaboration avec les pays sur l'amélioration de leurs capacités statistiques et de leurs systèmes d'évaluation des connaissances, et lancer de nouvelles initiatives pour améliorer la recherche dans les États fragiles et touchés par un conflit.		

Tableau D : Liste des événements parallèles à la Conférence pour la reconstitution des ressources

De 9 h 35 à 10 h 45	• L'éducation inclusive pour les enfants handicapés • Autonomiser les enseignants • La mobilisation des ressources nationales • L'efficacité du développement : mieux travailler au niveau national
De 10 h 50 à 12 h 00	• L'éducation ne peut attendre • L'éducation des filles : au-delà de l'accès • La révolution des données
De 12 h 00 à 13 h 00	• Indicateurs pour l'après-2015 : mesurer les progrès • Améliorer l'apprentissage : enseignements et tâches à venir • Déjeuner ministériel : L'éducation dans les États fragiles
De 13 h 30 à 14 h 40	• Les acquis scolaires • L'éducation dans les contextes fragiles : transformer les politiques en actions • Renforcer la responsabilisation dans l'éducation • Participer à la réforme des finances publiques en faveur de l'éducation
De 14 h 45 à 15 h 55	• Investir dans l'apprentissage préscolaire • Le rôle des entreprises dans la transformation de l'éducation mondiale • Équité : atteindre les plus marginalisés • Améliorer les compétences en lecture et en calcul : le pouvoir des communautés de pratique